

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE POUR LE NOUVEAU MANDAT

Le Conseil de Développement est une instance de **démocratie participative, de consultation et de propositions**, issue de la société civile.

Il est constitué de citoyens bénévoles, non élus, qui habitent, étudient ou travaillent sur l'une des trente communes du territoire communautaire.

Chaque habitant peut participer à la vie de l'Agglo

Lieu d'information, d'échanges, de réflexion et de débats, le Conseil de Développement **formule des avis** sur le projet de l'Agglomération et ses schémas stratégiques.

Ces dernières années, le Conseil de Développement a **rédigé des contributions et formulé des propositions concrètes** sur :

- la pratique du vélo,
- l'énergie,
- les transports,
- la qualité de l'air,
- les finances locales,
- la réforme territoriale...

Ces thèmes font partie intégrante des compétences de l'Agglomération.

Les rapports sont accessibles sur le site internet du Conseil de Développement.

Si vous souhaitez réfléchir sur ces thématiques avec nous, n'hésitez pas à venir participer !

Le Conseil de Développement vous sollicite aujourd'hui pour identifier **les sujets qui correspondent à vos préoccupations et que vous souhaiteriez voir aborder**.

C'est pourquoi il vous propose un questionnaire permettant de définir vos priorités.



PARTICIPEZ à cette réflexion en répondant en ligne avant le **15 février 2021**. Accédez au questionnaire via le site internet du Conseil de Développement.

www.cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr



ET SI VOUS
VENIEZ NOUS
REJOINDRE ?

cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr
conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération